



Comité Départemental de Tir du Val d'Oise

Franconville, le 13 Mars 2026

SAISON SPORTIVE 2025 / 2026

CHAMPIONNAT INTERDÉPARTEMENTAL DE TIR RIMFIRE

DATE

Dimanche 29 Mars 2026

LIEU

SOCIÉTÉ DE TIR DE PONTOISE

Rue de l'Hermitage - 95300 PONTOISE Tél. 09 53 29 95 00

CATÉGORIES ET SURCLASSEMENTS

Suivant les directives de la G.S. de la F.F. Tir.

DÉROULEMENT DES ÉPREUVES

Toutes les épreuves se dérouleront suivant le règlement de la F.F.Tir.

ARBITRAGE

L'arbitrage sera organisé par la commission départementale d'arbitrage du Val d'Oise.

ATTRIBUTION DES POSTES DE TIR

Par tirage au sort.

HORAIRES DES SÉRIES ET PLAN DE TIR

Durant la période des inscriptions, le CD TIR 95 se réserve le droit de modifier le nombre ou les horaires des séries de la liste ci-jointe en fonction du nombre de participants.

Les horaires du plan de tir seront strictement respectés.

LIEU DIT LES FONDS CHANGY 95700 ROISSY EN FRANCE

Association Régie par la Loi de 1901. Déclarée le 25 août 1969. J O n°220 du 19.09.1969

Agréée Ministère Jeunesse et Sports sous le numéro 12325

Site internet <http://www.cdtir95.fr>

INSCRIPTIONS

Les inscriptions se feront sur ISIS WEB par les présidents ou responsables compétition de chaque club.

Les inscriptions en ligne seront ouvertes à partir du **mercredi 18 mars 2026 à 20h00**.

La clôture des inscriptions est fixée au **mercredi 25 mars 2026 à 23h55**.

Pour toute question ou problème d'inscription, veuillez contacter le responsable des compétitions par mail à l'adresse suivante : competitions.cdt95@outlook.fr

TARIFS DES ENGAGEMENTS

Ce championnat est ouvert aux tireurs, licenciés de la F.F.Tir, des sociétés ou sections de tir du Val d'Oise à jour de leurs cotisations 2025/2026 avec la Fédération Française et le Comité Départemental de Tir du Val d'Oise.

Les inscriptions des tireurs d'une association non en règle avec le CDTir 95, ne seront pas prises en compte.

Toutes catégories15 euro

Règlement par virement ou chèque à adresser à : CDTir 95 chez Madame L. DOMETTE
3 rue des Longues Raies - 95130 Franconville-la-Garenne

RÉCOMPENSES

Diplôme au champion départemental

PIECES RÉGLEMENTAIRES

Seuls peuvent participer les tireurs :

- titulaires de la licence Fédérale 2025/2026
- ayant un certificat médical en cours de validité
- inscrits à la compétition concernée

NOUS VOUS CONSEILLONS DE VOUS PRÉSENTER, POUR LES FORMALITÉS, 1h AVANT LE DÉBUT DE VOTRE SÉRIE
--

Pour la commission sportive

Emma PELISSIER

LIEU DIT LES FONDS CHANGY 95700 ROISSY EN FRANCE

Association Régie par la Loi de 1901. Déclarée le 25 août 1969. J O n°220 du 19.09.1969

Agréée Ministère Jeunesse et Sports sous le numéro 12325

Site internet <http://www.cdtir95.fr>